

Passeport biométrique  
**Une arrivée sous le signe  
de la tension et la polémique**

Page 2

Pour activer dans le développement industriel en Algérie  
**Bouchouareb veut associer  
les entreprises chinoises**

Page 4

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dixième année - N° 3389 - Jeudi 16 octobre 2014 - Prix : 10 DA

Lait  
**La facture  
d'importation  
a plus que doublé**

Page 5



Des prix records

## La pomme de terre devient un luxe

Page 2

**Le spectre  
de la guerre  
sans fin**

Par Mohamed Habili

**D**ans son intervention de mardi dernier devant un parterre de hauts gradés militaires et de ministres de la Défense représentant les pays de la coalition, le président américain a tenu à rappeler ce que son administration n'a cessé de répéter depuis le début des frappes aériennes contre Daech, à savoir que la guerre est durable, et qu'à ce titre elle passera nécessairement par des flux et reflux, par des avancées sur des points et des reculs sur d'autres. Force est de constater que ce qui se passe sur le terrain depuis le début des frappes, en Irak au début du mois d'août, n'est pas pour faire mentir cette opinion. Si les avancées de l'Etat islamique, au sud vers Bagdad, au nord vers Erbil, ont été stoppées, et si sur cette lancée le barrage de Mossoul a été libéré, il n'en reste pas moins que loin de battre en retraite partout, l'organisation jihadiste a réalisé des percées sur d'autres fronts, et que sa progression vers la capitale n'a pas été enrayée. Barack Obama avance deux raisons qui à ses yeux expliquent pourquoi cette guerre est durable en dépit de la grande disproportion des forces en faveur de la coalition. Il y a d'une part, le fait qu'elle n'est pas une guerre classique entre des forces de tailles comparables, et qui se livrent des batailles en forme, pour ainsi dire, de duels au soleil.

Suite en page 3

Sellal reçoit une cinquantaine de protestataires

## Rassemblement de policiers devant la Présidence



PH > D. R.

Les policiers sont en colère, ils étaient des centaines à se rassembler hier depuis la matinée devant la Présidence de la République en réclamant de s'adresser directement au Premier ministre qui a reçu une cinquantaine de leurs représentants vers 16h. C'est une première en Algérie. Lire page 3

Téléphonie mobile

**La 3G à très haut débit de Mobilis,  
une première en Afrique**

Page 5



Lucia Alvarez à la salle Ibn Khaldoun

**Un spectacle plein  
de couleurs**

Page 13

Des prix records

# La pomme de terre devient un luxe

■ La pomme de terre était vendue hier à 120 DA le kilo dans la majorité des marchés, et rares sont les marchands qui la proposaient à 95 ou 100 DA. Les prix des fruits et légumes ont tous augmenté, mais ceux de la pomme de terre ont presque doublé.

Par Meriem Benchaouia

La flambée des prix des produits de consommation continue à fragiliser le pouvoir d'achat de l'écrasante majorité des ménages. Hormis certaines denrées soutenues par les subventions étatiques, les autres produits alimentaires continuent leur ascension. Ainsi, la pomme de terre a été cédée hier jusqu'à 120 DA le kilo dans la majorité des marchés et rares sont les marchands qui la proposaient à 95 ou 100 DA. Les prix des fruits et légumes ont tous augmenté, mais ceux de la pomme de terre ont presque doublé. Ce tubercule réputé comme légume des pauvres est, désormais, inaccessible pour les petites bourses. Pour expliquer ce soudain renchérissement dans le centre du pays notamment, des responsables du ministère de l'Agriculture et du Développement rural accusent les spéculateurs et les différents intervenants sur ce marché très porteur. Ils ont affirmé, à ce propos, que la production de pomme de terre est suffisante pour garantir des prix stables.

La production de pomme de terre a atteint 44 millions de quintaux lors de la campagne 2013-2014, une quantité suffisante pour répondre à la demande et garantir des prix stables de ce produit de large consommation, ont-ils indiqué. En dépit de la baisse de la récolte de 10,20% par rapport à la saison précédente (49 millions de quintaux), elle sera suffisante pour satisfaire les besoins nationaux sans recourir aux importations, avait indiqué le directeur des études au ministère, Tah Hamouche, lors d'une conférence de presse organisée à Alger. La production de la saison 2013-2014 permettra de stabiliser les prix de ce tubercule, qui ont augmenté sensiblement durant ces trois dernières semaines, a relevé ce responsable qui a précisé que les besoins nationaux en pomme de terre destinée à la consommation étaient estimés à 40 millions de quintaux par an. Dans ce sens, il a considéré que la baisse de la récolte de cette année aura permis de réguler le marché après l'effondrement des prix durant la saison précédente en raison d'un surplus de production, causant des pertes financières importantes aux agriculteurs. De son



Ph/Le Jour

côté, le directeur général de l'Office national interprofessionnel des légumes et viandes, Benallal Sahraoui, a fait savoir qu'il a été procédé au déstockage de plus de 50 000 tonnes de pomme de terre, depuis le début septembre, et de plus de 100 000 tonnes durant la fête de l'Aïd El Adha. «Ces quantités ont permis de stabiliser les prix notamment au niveau des marchés de gros», a-t-il souligné.

Cependant, en dépit de la disponibilité du produit, les prix de ce tubercule ont dépassé les 100 DA/kg au niveau des commerces de détail du fait de son insuffisan-

ce durant cette fête religieuse. «La situation ne suscite pas d'inquiétude car les stocks sont suffisants pour répondre aux besoins jusqu'au mois de novembre prochain, mais l'absence de commerces de détail avant et après les jours de l'Aïd a perturbé le marché en tirant les prix à la hausse», a expliqué M. Sahraoui qui a noté que cette situation a même amené certains agriculteurs à remettre leur production aux stocks. La fermeture des commerces de détail a également influé négativement sur les prix d'autres produits agricoles, a encore observé M. Hamouche.

Par ailleurs, il a assuré qu'environ deux millions de quintaux de pomme de terre avaient été déstockés depuis début octobre pour stabiliser les prix sur le marché. Pour sa part, le président de la Fédération nationale des marchés de gros de fruits et légumes, Mustapha Achour, a fait part de la grande influence des spéculateurs hors des marchés de gros sur les prix des fruits et légumes et dont notamment celui de la pomme de terre. En attendant, le légume fortement prisé par les citoyens aux bas revenus est aujourd'hui hors de portée.

M. B.

## Passeport biométrique

### Une arrivée sous le signe de la tension et la polémique

Le passeport biométrique fait une entrée des moins discrètes dans la société algérienne. Il est le sujet de plusieurs déclarations et polémiques, et entraîne une vive tension au niveau des daïras. Ce n'est un secret pour personne qu'entre l'Algérien (la classe juvénile surtout) et le passeport, il y a des liens très forts. Au-delà de toutes les considérations juridiques et pratiques de ce document, le passeport jouit tout particulièrement d'une place de choix dans le cœur des Algériens. «Plutôt perdre beaucoup d'argent que son passeport. Ce dernier, avec le visa bien sûr, me permet de m'éloigner quand je veux et d'aller respirer ailleurs», témoigne un employé, la trentaine, qui assure ne jamais laisser son passeport à la maison. «Il est toujours sur moi, par crainte d'un incendie à la maison, un tremblement de terre ou des imprévus dans ce genre...», ironise à moitié notre interlocuteur pour souligner l'importance de ce document de voyage dans sa vie plutôt désagréable dans son pays. Comme ce

jeune, nombreux sont les Algériens qui éprouvent cette «affection» spéciale à l'égard de leur passeport. En fait, il suffit de faire un tour au niveau des daïras pour se rendre compte qu'il s'agit bien d'un document pas comme les autres. Depuis la déclaration du ministère de l'Intérieur sur la hausse du timbre fiscal à partir de janvier 2015 à 10 000 DA, la demande a explosé, engendrant tension, files interminables voire même des bagarres au niveau des guichets des daïras. Les faits reflètent une pagaille et une faille dans la



préparation de l'introduction du passeport biométrique. A première vue, devant les longues files et les guichets pris d'assaut par les citoyens venus déposer leur dossier, on a l'impression que les Algériens veulent tous avoir un passeport et qu'il n'y a pas moyen d'attendre que les foules passent et revenir déposer son dossier plus tard. Dépassés par le nombre important de demandeurs, les préposés aux guichets éprouvent des difficultés à s'adapter aux nouvelles procédures techniques. Ils ont aussi affaire à une seule et

unique question : «Est-il vrai que le timbre sera revu à la hausse ?», affirment les travailleurs qui, eux aussi, ne savent toujours pas s'il s'agit d'une hausse officielle qui prendra effet dès janvier 2015 ou s'il n'y aura aucune augmentation. Dans ce sens, il y a lieu de rappeler que le ministre de l'Intérieur avait déjà annoncé à la presse que «cette hausse aura lieu à partir de janvier 2015» mais d'autres sources se référant au rapport de la commission des finances de l'Assemblée populaire nationale (APN) sur le projet de

loi des finances ont fait savoir qu'«il n'y aura aucune augmentation». «La commission n'a introduit aucune modification de l'article 136 portant sur le tarif du timbre de passeport», ajoute la même source. Ainsi, bien qu'une déclaration officielle soit donnée par le premier responsable de l'Intérieur quant à la hausse, la polémique persiste et les Algériens attendent plus d'explications dans ce sens. Outre les difficultés d'obtenir le visa et ses frais élevés, les Algériens galèrent aussi pour avoir leur passeport tout en le payant cher si la hausse est effectivement appliquée.

#### Production de 20 000 passeports par jour à partir de novembre

Selon Abderrezak Henni, directeur général de la modernisation au ministère, «la Direction des titres et documents sécurisés (DTDS), relevant du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, sera renforcée dès la mi-novembre par de nouvelles machines de personnalisation pour augmenter les capacités de production à 20 000 passeports par jour». Et d'ajouter que dans un «futur proche», l'ensemble des wilayas déléguées, daïras et représentations diplomatiques «seront renforcées avec des stations d'enrôlement supplémentaires ce qui permettra d'atténuer la tension sur la prise en charge de la demande croissante de passeports biométriques».

Yasmine Ayadi

Sellal reçoit une cinquantaine de protestataires

# Rassemblement de policiers devant la Présidence

■ Les policiers sont en colère, ils étaient des centaines à se rassembler hier depuis la matinée devant la Présidence de la République en réclamant de s'adresser directement au Premier ministre qui a reçu une cinquantaine de leurs représentants vers 16h. C'est une première en Algérie.



Par Nacera Chennafi

C'est vers 15h49 que le Premier ministre Abdelmalek Sellal est arrivé à la Présidence face à la foule de policiers rassemblés devant le siège de la Présidence et qui ont commencé à entonner «Kassaman».

Abdelmalek Sellal a reçu une délégation, composée de près d'une cinquantaine d'agents de police relevant des Unités républicaines de sécurité. La rencontre a commencé vers 16h dans le bloc des conseillers à la présidence de la République (ancien siège du ministère des Affaires étrangères).

Cette rencontre intervient après deux jours de protestation et en réponse aux policiers qui ne voulaient pas reprendre leur travail sans avoir discuté directement avec le Premier ministre et lui faire part de leurs revendications. Une centaine de policiers d'intervention avaient organisé mardi après-midi une marche pacifique à Alger. Ils se sont rassemblés devant le Palais du gouvernement jusqu'à une heure tardive de la soirée de mardi. Ce mouvement s'est poursuivi hier en organisant un rassem-

blement devant le siège de la présidence de la République. Les policiers sont en colère à Alger, ils étaient des centaines à se rassembler hier depuis la matinée devant la Présidence de la République en réclamant de s'adresser directement au Premier ministre, Abdelmalek Sellal. «On ne bougera pas d'ici tant que Sellal ne vient pas», affirment quelques-uns dans la matinée. Les policiers scandent : «on demande Sellal», «un syndicat autonome», «le droit au logement», «la sécurité pour les policiers» et «Hamel dégage». Les

manifestants entonnent aussi des chants patriotiques. Dans un document distribué à la presse portant dix-neuf revendications, les protestataires réclament l'amélioration de leurs conditions de travail.

Parmi les revendications figure une revendication politique, il s'agit du «départ du général Hamel», sachant que ce dernier est nommé par décret présidentiel. Ils ont été reçus dans la matinée par un directeur général au ministère de l'Intérieur. Ce dernier a déclaré à la presse sur place :

## Le ministère de l'Intérieur «pas opposé» à la création d'un syndicat de Police

LE MINISTÈRE de l'Intérieur et des Collectivités locales «n'est pas opposé» à la création d'un syndicat de police et des mesures spéciales seront prises à cet effet, a affirmé mercredi le Directeur des ressources humaines au ministère de l'Intérieur, Abdelhalim Merabti. «Le ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur et des collectivités locales, Tayeb Belaiz, ne s'oppose pas à la création d'un syndicat de police. De ce fait, nous engagerons les procédures nécessaires et examinerons les textes et modalités de sa création en vue d'une meilleure prise en charge des revendications des agents de police», a indiqué M. Merabti dans une déclaration à la presse devant le siège de la Présidence de la République où sont rassemblés des centaines d'agents du service de maintien de l'ordre.

«On a rencontré ce matin les policiers. Les revendications socio-professionnelles concernent les conditions de travail dans le Sud du pays. Le ministre de l'Intérieur va répondre aux revendications des policiers. Des instructions ont été adressées aux walis pour répondre aux revendications. Un texte de loi sera voté bientôt pour la prise en charge des indemnités».

Cependant, concernant le point relatif au départ de Hamel, le fonctionnaire de l'Intérieur dira : «cette question ne dépend pas du ministère de l'Intérieur».

C'est un climat de malaise qui régnait hier au niveau de la capitale, deux hélicoptères survolent depuis la matinée Alger et le nombre de policiers qui assuraient d'habitude la circulation était limité. Le ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur, Tayeb Belaiz, qui s'est déplacé mardi à Ghardaïa avait indiqué, à l'issue d'une réunion à huis clos avec des représentants de protestataires, que le dialogue «respectueux» avec les agents du maintien de l'ordre avait permis de «comprendre les doléances et de trouver une entente pour améliorer la situation socio-professionnelle de ces fonctionnaires de la Sûreté nationale». N. C.

## Principales revendications des policiers protestataires

- Syndicat autonome
- Hausse des salaires à hauteur de 70 000 DA
- Prime de 10 000 DA pour les femmes de policiers au foyer
- Retour des policiers révoqués
- Pas de sanctions contre les protestataires
- Attribution de logements
- Réduction de la durée de service au sein de la police de 32 ans à 20 ans

## Sécurité sociale

### La carte «chifa» réactivée à distance à partir de 2015

La Caisse nationale de la sécurité sociale des non-salariés (Casnos) procédera, à partir de 2015, à l'opération de la réactivation à distance de la carte magnétique «chifa», dans le cadre des actions d'amélioration des prestations de la caisse, a annoncé mercredi à Alger, le directeur général de cette Caisse, Abdelouahab Lemai.

«Les assurés sociaux non-salariés (professions libérales) qui sont au nombre de 2 millions (assurés et ayants droit) affiliés à la Casnos, pourront bénéficier à partir de 2015 de la réactivation à distance de leur carte magnétique «chifa» au niveau des pharmacies conventionnées», a précisé M. Lemai en marge d'une journée d'information sur les prestations de la Casnos. Dans ce cadre, la Caisse a signé des conventions avec plus de

6 500 pharmacies (officines pharmaceutiques) et 122 conventions avec les cliniques d'hémodialyse et 67 autres dans le domaine du transport sanitaire. D'autres conventions ont été signées par la Casnos, notamment 14 conventions avec des cliniques chirurgicales spécialisées en cardio-vasculaire pour permettre à ses assurés sociaux de bénéficier des prestations de traitement et soins dans des domaines spécialisés.

«La Casnos a également signé une convention avec la Caisse nationale des assurances sociales (Cnas) pour permettre aux assurés sociaux non-salariés de bénéficier des services des centres d'imagerie médicale. De son côté, le directeur des prestations au niveau de la Caisse, Zine Eddine Zidani, a indiqué que la Casnos a établi

587 021 cartes «chifa» à ce jour, dont 504 738 ont été attribués aux personnes concernées.

Le système de la carte «Chifa» vise, notamment, la modernisation et l'amélioration des relations avec les prestataires de soins publics et privés, ainsi qu'une meilleure performance des organes de contrôle.

Par ailleurs, M. Zidani a mis en exergue les prestations de la Casnos aux assurés sociaux non-salariés, notamment en matière d'assurance-maladie, d'assurance décès et d'invalidité.

Ces prestations nécessitent une cotisation annuelle qui doit être versée par les assurés sociaux non-salariés en fonction de leur chiffre d'affaires dont la minimale est fixée à 32 400 DA/an et la maximale à 259 200 DA/an. Safy T./APS

## LA QUESTION DU JOUR

### Le spectre de la guerre sans fin

suite de la page Une

La tactique de Daech consiste à s'éclipser ici, où il a été repéré, pour rejaillir là, où on ne l'attendait pas. Mais le président américain avance une deuxième raison, qui bien que ne relevant manifestement pas de la tactique ne semble pas non plus ressortir à l'ordre de la stratégie. La coalition, dit-il en substance, ne combat pas en l'occurrence uniquement les forces militaires de l'ennemi, elle est tenue également d'annihiler son idéologie. Des paroles frappées au coin du bon sens que celles-là. Seulement on voit mal comment la coalition doit remporter la victoire sur ces deux fronts en même temps, sans quoi la guerre ne connaîtra pas de fin. Si l'Etat islamique n'est pas passible du seul traitement militaire, alors la coalition conduite par les Etats-Unis est entrée dans une guerre condamnée à être longue, très longue même. Pour la bonne raison que ce ne sont pas les frappes aériennes qui peuvent détruire le terreau d'où a surgi Daech, et qui constitue sa véritable force, sa réserve inépuisable. C'est ce terreau qui lui a ouvert les portes de Mossoul, et des autres villes qu'il occupe tant en Syrie qu'en Irak. D'une certaine façon, il était déjà dans toutes avant que ses troupes n'y pénètrent. De sorte qu'il y restera présent même si l'on parvient à en déloger ces dernières. Si bien qu'on peut se demander si Barack Obama en faisant cette analyse n'a pas surtout cherché à dire à son public du moment, et par-delà celui-ci à son opinion, que la guerre qui commence est en dépit de l'apparente disproportion des forces en présence une espèce de guerre d'usure, où les forces à épuiser ne sont pas toutes d'ordre matériel, mais où cependant seul l'ennemi en fera les frais. Comme telle, elle n'est pas gagnable dans un horizon prévisible. Ce n'est pas en années qu'il faut estimer sa durée, mais en décennies, pour le moins. Cette façon d'aborder le problème n'est pas sans rappeler ce qu'on disait en Algérie au début de la décennie noire. Qu'il n'y avait pas de solution militaire, ou sécuritaire, comme on préférerait dire, à la crise ; et qu'à moins d'une solution basée sur le dialogue entre les parties du conflit, le pays est parti pour une interminable guerre civile. Certes, Barack Obama n'envisage pas de solution négociée avec Daech. Il entend bien le détruire. Mais sûrement il se méprend sur la profondeur du terreau sunnite dans lequel évolue Daech. En Algérie aussi, on croyait que les vagues terroristes succéderaient les unes aux autres, dans une série sans fin. Et l'on se trompait.

M. H.

## 1<sup>re</sup> rencontre algéro-française des industries agroalimentaires Une douzaine de firmes à Alger les 20 et 21 octobre

Dans un contexte marqué par une perpétuelle demande nationale des produits alimentaires faisant que la facture d'importation alimentaire ne cesse de croître, la stratégie nationale pour développer le secteur de l'agriculture, notamment dans son volet industriel à travers les industries agroalimentaires est une des priorités inscrites dans le cadre de la relance économique du pays d'autant plus que l'Algérie recèle de la matière première nécessaire à segment porteur à plus d'un titre. Aussi, les industries agroalimentaires (IAA) représentant des enjeux fondamentaux pour assurer la sécurité, voire l'auto-suffisance alimentaire du pays représentent 40% du chiffre d'affaires de l'industrie nationale, l'activité économique de ce segment de l'industrie est assurée à 95% par le secteur privé Cevital, Sim, Benamor...

Pourtant, les performances jusque-là réalisées sont loin de refléter les potentiels existants d'où la nécessité pour les différentes entreprises activant dans ce segment de se mettre au diapason dans les normes internationales en améliorant leur compétitivité. De ce fait, visant à mieux utiliser les ressources nationales ainsi qu'à accroître et à améliorer la production en construisant 500 nouvelles IAA et en mettant à niveau 500 autres entreprises, qui viendront s'ajouter aux plus de 17 000 industries agroalimentaires existantes aujourd'hui en Algérie, notamment dans les filières de lait, boissons, transformation des céréales, des viandes, des fruits et légumes, un plan d'action stratégique pour les IAA a été initié par les pouvoirs publics faisant que le secteur des IAA, en phase d'expansion, de diversification et de modernisation, manifeste une très forte demande d'équipements, de services ou d'intrants pour les IAA et aussi de savoir-faire étranger, voire de partenariats... C'est justement dans cette perspective que s'ouvrira la première édition des rencontres d'affaires algéro-françaises dans le secteur des industries agroalimentaires, les 20 et 21 octobre courant à l'Hôtel Jardy, Bab Ezzouar, Alger. En effet, selon un communiqué de la mission économique française en Algérie Ubifrance Algérie, les dirigeants d'une douzaine de firmes françaises intéressées par le marché algérien se déplaceront à cette occasion pour présenter leurs sociétés, leurs produits et leur savoir-faire dans les plus importantes filières (céréales, lait, boissons, viande, froid...). Cette rencontre sera également une occasion pour les industriels français de rencontrer des partenaires importants, développer leurs activités et saisir de nouvelles opportunités d'investissement. Par ailleurs, une quarantaine de sociétés algériennes publiques ou privées, à la recherche de partenaires industriels ou commerciaux, participeront également à cet événement et bénéficieront d'entretiens ciblés et personnalisés.

Lynda Naili Bourebrab

Pour activer dans le développement industriel en Algérie

# Bouchouareb veut associer les entreprises chinoises

■ Le ministre de l'Industrie et des Mines, Abdesselam Bouchouareb, a fait part, hier, au dirigeant d'une firme chinoise de BTP de son souhait d'une participation active des entreprises chinoises au développement industriel de l'Algérie.

Par Ahcene Hadjam

Lors d'une audience accordée à Alger au directeur général du groupe «China State Construction Engineering Coopération LTD» (CSCEC), Guan Qing, Bouchouareb a souhaité «la participation active des entreprises chinoises, au premier rang CSCEC, à la nouvelle dynamique industrielle de l'Algérie en encourageant un partenariat gagnant-gagnant», a indiqué le ministre dans un communiqué. A ce titre, le ministre a réitéré sa disponibilité «à œuvrer pour la réussite de toute initiative d'investissement qui irait dans le sens de la création de la richesse, des emplois et du transfert du savoir-faire». Durant cette rencontre, Bouchouareb a présenté au responsable de ce groupe chinois de BTP les lignes directrices de son ministère, en particulier dans le domaine minier avec la mise en œuvre de la nouvelle loi minière.

Il lui a ainsi souligné les avantages qu'offre cette nouvelle loi aux investisseurs ainsi que les opportunités de mise en valeur du potentiel minier national, dont l'exploitation de gisements et carrières, et ce, aussi bien pour le minerai de fer que pour la production d'agréats destinés au secteur du BTPH.

Le ministre a également indiqué à Qing que la démarche prônée par le gouvernement algé-



rien inscrivait le développement du secteur minier en amont de la relance des filières industrielles telles que la métallurgie, la sidérurgie, la mécanique et les matériaux de construction. Premier conglomérat immobilier du BTP en Chine, la CSCEC intervient dans plusieurs domaines en rapport avec la construction y compris les études et prospection, la construction de logements, la réalisation d'infrastructures et de travaux publics. Les Chinois veulent donner un coup d'accéléra-

teur à leur présence économique en Algérie, eux qui ont déjà pris une longueur d'avance sur les partenaires traditionnels de l'Algérie.

Les Chinois comptent bien creuser l'écart d'avec leur concurrent le plus sérieux : la France. Notamment par sa disposition à discuter de l'une des plus importantes plus-values permettant un meilleur accès aux divers marchés : le transfert des technologies, de savoir-faire et de la formation de la ressource

humaine, le domaine de la construction, les mines...

Pour rappel, au mois de juin dernier, l'Algérie et la Chine ont signé un plan quinquennal de coopération stratégique global, le premier du genre que l'empire du milieu conclut avec un pays de la région Mena.

Il privilégie l'investissement direct chinois dans tous les secteurs prioritaires du prochain plan quinquennal de l'Algérie 2015-2019.

A. H.

## Coopération algéro-chinoise

### Entretiens avec le P/DG de LG International

Après avoir reçu le directeur général du Groupe China State Construction Engineering Cooperation LTD (CSCEC), Guan Qing, Abdesselam Bouchouareb, ministre de l'Industrie et des Mines, a reçu hier en audience le président-directeur général du Groupe LG International, SONG CHI HO. Aussi, faisant part à son hôte que l'Algérie est à la recherche d'un groupe dans le domaine de l'électronique, le ministre développera à cet effet à l'égard de son interlocuteur la nécessité pour l'Algérie de développer une plate-forme électronique lui permettant la mise en place d'un réseau de sous-traitant dans le secteur automobile. Ceci, non sans évoquer les lignes directrices du plan d'action du secteur de l'industrie et des mines, souligne un communiqué du département de l'industrie et des mines parvenu à notre rédaction. En outre, après avoir identifié les points d'intérêt commun entre l'Algérie et LG International, et établi un agenda pour la tenue de réunions entre les deux parties en vue d'approfondir les discussions sur les formes de partenariat, Bouchouareb a réitéré son engagement à soutenir toute initiative d'investissement qui irait dans le sens de la création de la richesse, des emplois et du transfert du savoir-faire. De son côté, LG International s'est dit très intéressé par l'investissement en Algérie et notamment dans le domaine de la sidérurgie pour participer à la réalisation du complexe sidérurgique de Bellara et au projet du complexe intégré de Gara Djebilet. Par ailleurs, lors de

cette audience, le ministre rappellera au P/DG du groupe LG International que plusieurs projets sont inscrits dans le domaine industriel et minier avec des avantages offerts aux investisseurs intéressés afin de relancer les filières industrielles telles que la métallurgie, la sidérurgie, la mécanique et les matériaux de construction.

#### A propos de LG International

LG (Lucky-Goldstar) international est un conglomérat industriel sud-coréen, spécialisé dans l'électronique, les téléphones portables, l'air climatisé (troisième entreprise mondiale), le petit électroménager et depuis 2008 les Business Solutions (solaire, sécurité).

En 1953, LG International a été créé en tant que société de négoce dans LG Group. LG International était alors une société d'import et export spécialisée dans le Groupe LG qui avait ouvert une nouvelle ère pour l'industrie chimique et électronique en Corée dans les années 1940 et 1950. Depuis, LG International a élargi ses secteurs d'activité de l'industrie légère aux industries lourdes, conduisant à une croissance rapide.

LG international a répondu aux défis de l'évolution des marchés mondiaux en mettant l'accent sur les projets de développement d'outre-mer qui ont assuré l'accès de la nation aux matières premières critiques et des ressources énergétiques. La première étape a eu lieu en 1983, avec la participation

de LG International dans le projet de la mine de charbon bitumineux Ensham en Australie.

En 1994, LG international est devenu la première société étrangère à entrer dans le domaine du développement de la mine en Russie. A partir des années 2000, LG international a étendu le long de la chaîne de valeur pour comprendre les opérations directes entre ses capacités de base.

En 2009, LG s'est lancé dans la fabrication de l'huile de palme et des activités de reboisement, notamment en Indonésie. De plus LG international prévoit de continuer à développer ses activités vertes dans divers pays en développement, notamment l'Indonésie.

Par ailleurs, outre l'électronique, LG International intervient dans divers domaines, notamment celui de l'huile et gaz à travers l'exploration de champs de gaz/production (investissement dans les champs de gaz/ pétrole d'outre-mer : Oman, Chili, Qatar, etc.), les métaux non ferreux, l'industrie verte à travers le développement de reboisement industriel, l'industrie, la réalisation de projets (pétrochimique, production d'électricité et d'autres infrastructures, l'électronique, aviation & machines : composants électroniques, aviation et machines, solution d'énergie, gestion de stocks hébergée, acier, pétrochimie. LG international a une filiale qui s'occupe de la production d'automobile avec le Groupe TATA et le développement de la fabrication de la voiture électronique.

Lynda Naili Bourebrab

Lait

# La facture d'importation a plus que doublé

■ Entre janvier et août 2014, l'Algérie a importé pour 1,45 milliard de dollars de poudre de lait, contre 704,25 millions de dollars sur la même période de 2013, soit une augmentation de 106%.



lait mensuellement pour 116 unités de production, dont 15 unités publiques. L'Algérie produit près de 3,5 milliards de litres de lait cru par an et importe l'équivalent de 1,5 à 2 milliards de litres, alors que la consommation est estimée à plus de 5 milliards de litres/an, indiquent les chiffres communiqués par le ministère de l'Agriculture et du Développement rural.

L'Etat consacre annuellement plus de 46 milliards de DA au soutien de la filière lait pour encourager la production et réduire la facture d'importation.

S. I.

Par Salima Ikhlef /APS

Les importations algériennes de lait en poudre ont enregistré une hausse particulièrement importante durant les huit premiers mois de 2014 en dépassant déjà la facture payée pour l'ensemble de l'année 2013.

Entre janvier et août 2014, l'Algérie a importé pour 1,45 milliard de dollars de poudre de lait, contre 704,25 millions de dollars sur la même période de 2013, soit une augmentation de 106%,

a appris l'APS auprès des Douanes algériennes. La facture d'importation de cette denrée alimentaire avait atteint 1,13 milliard de dollars en 2013, rappelle-t-on. Quant aux quantités importées de lait, elles se sont établies à 284 054 tonnes entre janvier et août 2014 contre 185 368 tonnes à la même période de l'année écoulée, en hausse de plus de 53%, indiquent le Centre national de l'informatique et des statistiques douanières (Cnis). Pour ce qui concerne les stocks actuels de poudre de lait

dont dispose l'Office national interprofessionnel du lait et produits laitiers (Onil), qui assure le rôle de régulateur du marché, ils couvrent les besoins nécessaires jusqu'en juillet 2015, a déclaré hier à l'APS le directeur général de cet organisme, Fethi Messar.

Le marché national, a-t-il avancé, sera suffisamment alimenté en poudre de lait étant donné que l'Onil a importé toutes les quantités nécessaires pour couvrir les besoins en cette matière subventionnée et destinée à la production du lait pas-

teurisé (25 DA), et ce, jusqu'au mois de ramadhan prochain qui coïncidera avec le mois de juillet 2015. A ce propos, il a fait savoir que les cours mondiaux de la poudre de lait avaient enregistré une forte baisse au deuxième semestre 2013 ainsi que durant le 1<sup>er</sup> trimestre 2014,

Ce qui a permis à l'Onil de tirer profit de ce recul des cours sur le marché international pour renouveler ses stocks.

Selon des données du ministère du Commerce, l'Onil distribue 15 260 tonnes de poudre de

## Téléphonie mobile

### La 3G à très haut débit de Mobilis, une première en Afrique

L'opérateur de téléphonie mobile, Mobilis, a lancé, hier, pour la première fois, non seulement en Algérie mais aussi en Afrique, le premier site 3G très haut débit, sur un réseau commercial, a-t-on appris auprès de l'entreprise.

Le site a été installé spécialement au niveau du Centre national technique de la Fédération algérienne de football (FAF), à Sidi Moussa, pour offrir les meilleures conditions à l'équipe nationale, afin que ses joueurs puissent profiter de la «meilleure expérience du très haut débit mobile».

Dans une déclaration exclusive à l'APS, le président-directeur général de Mobilis, Saad Damma, s'est «réjoui» de cette importante évolution technique et «remercie vivement les ingénieurs de l'entreprise ainsi que son partenaire technologique l'équipementier suédois Ericsson pour les efforts fournis».

Les efforts déployés par ces équipes ont permis, selon le premier responsable de Mobilis, de «tester avec succès, une première au niveau national et continental, ces nouvelles fonctionnalités». Le premier site 3G

très haut débit peut atteindre les 63 mégabits/seconde, grâce à la troisième porteuse (3C-HSDPA), qui peut augmenter la vitesse d'utilisation pour la liaison descendante (Down Link) jusqu'à 50%, ainsi que la technologie des Uplink

multi-support amélioré (GUE-MC) qui permet aussi d'augmenter la vitesse de liaison montante jusqu'à 100%, a-t-on expliqué.

Les technologies 3C-HSDPA et GUE-MC sont les prochaines étapes dans l'évolution HSPA multi-support, «une technologie prometteuse permettant d'accroître la capacité, d'augmenter les débits et d'améliorer sensiblement la couverture réseau», a ajouté la même source. L'opérateur Mobilis dispose, depuis le lancement de la 3G, d'un réseau HSDPA avec double porteuse atteignant les 42 Mbps en Down-link, a-t-on rappelé. Un réseau évolutif qui lui permet une augmenta-



tion des capacités sans pour autant consentir des investissements énormes, en introduisant des technologies de pointe telles que la 3C-HSDPA et la GUE-MC.

A travers ce nouvel équipement qu'on envisage de généraliser sur les zones d'activités à forte concentration, Mobilis vise à «confirmer son engagement» de mettre à disposition des Algériens en général et de ses clients en particulier, les dernières technologies au monde en la matière pour être au diapason de ce qui se fait à travers les pays les plus avancés, a-t-on encore souligné.

Samy T./APS

## Salon régional de la pêche à Boumerdès

### Une soixantaine de participants attendus

Une soixantaine de participants du Centre du pays sont attendus au 1<sup>er</sup> Salon régional de la pêche et de l'aquaculture qui sera organisé du 29 au 31 octobre par la wilaya de Boumerdès, a indiqué hier le responsable du secteur.

Le salon réunira des professionnels et opérateurs des secteurs de la pêche et de l'aquaculture des wilayas de Boumerdès, Alger, Chlef, Tipasa, Tizi-Ouzou et Béjaïa, a précisé à l'APS Kadri

Cherif. Différents dispositifs éditoriaux de soutien à l'investissement et autres organismes bancaires et des assurances, ainsi que des représentants d'instituts de formation, de centres de recherche et d'associations professionnelles du domaine, sont invités à cette manifestation régionale, a-t-il ajouté.

Le salon, organisé sous le thème «Tous pour une valorisation économique et durable des compétences et ressources

halieutiques», englobe différentes expositions sur les produits de la mer, ainsi que les métiers en relation avec la pêche, tels que la maintenance des matériels et bateaux de pêche.

L'inauguration de cette manifestation de trois jours sera marquée par des exercices de simulation des gardes-côtes et des agents de la Protection civile, qui exécuteront une opération de sauvetage d'un bateau en

détresse. Des ateliers de travail sur l'aquaculture, l'investissement et les poissons d'eau douce sont aussi inscrits au programme de ce salon, qui prévoit des concours sur le meilleur plat de poissons, le meilleur bateau de pêche et le meilleur dessin d'enfant sur la protection de l'environnement marin.

Des rencontres des personnels du secteur auront également lieu.

Hani Gh.

## Soutien Remise de matériel pour 24 artisans

VINGT QUATRE artisans de la wilaya de Tizi-Ouzou ont bénéficié hier de matériel dans le cadre du Fonds national pour la promotion des activités de l'artisanat traditionnel (FNPAAT), lors d'une cérémonie qui s'est déroulée au siège de la direction locale du tourisme et de l'artisanat (DTA). Ces artisans qui activent dans les métiers traditionnels, à savoir la bijouterie (09), la poterie (04), l'habit traditionnel (04), le couscous (03), la tapisserie (02), la broderie berbère (01) et les gâteaux traditionnels (01), ont bénéficié d'un montant global de plus de 9,12 millions de dinars, a indiqué le directeur local du tourisme et de l'artisanat.

Selon Ghedouchi Rachid, ces 24 bénéficiaires font partie d'une première tranche de 44 artisans, sur un total de 300 postulants dont les dossiers ont été validés par la commission nationale de l'artisanat et des métiers, relevant du ministère de tutelle.

Sur les 44 artisans de cette première tranche, 24 ont récupéré leur matériel lors de cette cérémonie, alors que les 20 restants «recevront leurs équipements dans les prochains jours», a indiqué M. Ghedouchi.

Cette initiative de l'Etat d'aider les artisans vise notamment à les maintenir dans leur activité et à les accompagner pour promouvoir leurs métiers.

«Dans la wilaya de Tizi Ouzou, classée deuxième à l'échelle nationale après Alger, avec plus de 12 000 artisans déclarés, le secteur de l'artisanat emploie plus de 18 300 personnes», a souligné le DAT.

Il a signalé que le FNPAAT a mobilisé une cagnotte de plus de 110,5 millions de dinars pour l'acquisition de matériel au profit des 300 artisans de la wilaya, dont les dossiers ont été validés par la commission nationale de l'artisanat et des métiers.

K. L.

Secteur agricole

# Vers un plus grand soutien de l'Etat à la mécanisation

■ Il s'agira de développer et de soutenir, lors du prochain quinquennat (2015-2019), la mécanisation spécialisée tels les tracteurs, le matériel d'accompagnement, les planteuses, les arracheuses, les pulvérisateurs et les moissonneuses-batteuses...

Par Fatma Hamouche

L'Etat va apporter son soutien pour une plus grande mécanisation agricole, durant le prochain quinquennat, en élargissant son aide à d'autres gammes d'équipements agricoles pour répondre aux exigences de l'agriculture et pallier le manque de main-d'œuvre, a appris l'APS auprès du ministère de l'Agriculture.

Il s'agira de développer et de soutenir, lors du prochain quinquennat (2015-2019), la mécanisation spécialisée tels les tracteurs, le matériel d'accompagnement, les planteuses, les arracheuses, les pulvérisateurs et les moissonneuses-batteuses, indique le ministère dans un document publié à la veille de la célébration de la Journée mondiale de l'alimentation.

Il est nécessaire «de développer le volet mécanisation afin de répondre aux besoins engendrés par le déficit de la main-d'œuvre et aux exigences de l'agriculture moderne», souligne la même source.

Actuellement, les seuls équipements soutenus par l'Etat sont le matériel d'irrigation destiné à la céréaliculture et le renouvellement des moissonneuses-batteuses obsolètes.

## Manque accru de la main-d'œuvre dans toutes les filières agricoles

Mais le manque accru de la main-d'œuvre constaté dans toutes les filières agricoles conjugué à la hausse des

Ph. &gt; D. R.



besoins alimentaires nécessite l'élargissement de ce soutien à la petite mécanisation spécialisée.

«La modernisation des exploitations agricoles est un choix stratégique et constitue la condition première d'un développement durable de notre agriculture, à même de lui permettre de relever le défi de la sécurité alimentaire du pays et de contribuer à la croissance économique», souligne le même document.

Pour augmenter la productivité agricole, l'Algérie doit aussi sortir de la dépendance de son agriculture de la pluviométrie. D'où la nécessité de développer le système d'irrigation et recourir aux irrigations d'ap-

point. L'Algérie ambitionne d'atteindre d'ici à 2019 deux millions d'hectares irrigués contre 1,1 million d'ha actuellement.

La superficie céréalière irriguée devra alors être de l'ordre de 600 000 ha contre 200 000 ha actuellement.

La crise alimentaire qui a frappé le monde durant les années 2007 et 2008 a poussé les pouvoirs publics à accorder plus d'intérêt au secteur agricole en mettant une place, en 2009, la Politique du renouveau agricole et rural avec une enveloppe annuelle de 200 milliards de dinars.

Ce montant, qui va passer à 300 milliards DA/an durant le prochain quinquennat (2015-2019), concerne aussi bien le

soutien de la production que les subventions des produits de base comme le lait et les céréales.

Pour se prémunir des crises alimentaires, l'Etat a mis en place également un système de régulation des produits agricoles de large consommation comme les céréales, la pomme de terre, l'oignon et le lait cru produit localement.

L'application de cette nouvelle politique a valu à l'Algérie sa distinction, en 2013, par la FAO pour avoir atteint, avant terme (2015), le premier des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) lié à l'élimination de l'extrême pauvreté.

F.H./APS

Aïn Témouchent

## Journée d'étude sur le programme Aquapêche 2020

Une journée d'étude consacrée à l'enrichissement du projet de programme «Aquapêche 2020» se tiendra dimanche prochain à Aïn Témouchent, a annoncé mercredi le directeur de la pêche et des ressources halieutiques de la wilaya.

Cette rencontre regroupera, au complexe culturel du chef-lieu de wilaya, l'ensemble des intervenants dans le secteur aux côtés de professionnels et de représentants du ministère de la Pêche et des Ressources halieutiques, a souligné Zidi Abdelkader lors d'une rencontre avec les élus de la wilaya.

Lors de cette rencontre, qui a regroupé au siège de l'APW d'Aïn Témouchent les membres de la commission de la pêche et de l'agriculture de l'Assemblée

populaire de la wilaya et ceux des communes côtières, le directeur de la pêche a situé l'importance du programme «Aquapêche 2020» qui est basé sur le bilan du quinquennat 2010/2014. Ce projet s'articule sur quatre axes, dont la promotion de la pêche et de l'aquaculture, la dotation du marché en produits de qualité et l'investissement productif. Il est financé, notamment par le système d'accompagnement de l'investissement productif (Saipa) à hauteur de 59 pour cent, l'intersectoriel (20 pc), les équipements publics (14 pc) et le FNDPA (5 pc), a-t-il expliqué.

La wilaya d'Aïn Témouchent a proposé, dans ce cadre, 547 projets dont 100 portant sur l'acquisition d'embarcations et 150 pour la campagne de la sardine

(crédit de campagne), a-t-on rappelé.

Présentant le programme d'équipement public de la wilaya d'Aïn Témouchent, Zidi a rappelé qu'il comporte dix opérations localisées à Beni Saf (05), Bouzedjar (03), Oulhaça et M'saïd (01 chacune).

Ces opérations portent, entre autres, sur la réalisation d'un centre de sécurité maritime à Bouzedjar, l'étude, la viabilisation et l'aménagement de la zone d'activité de Sbiaât, la réalisation et l'équipement de la halle à marée de Bouzadjar et d'une antenne de pêche avec logement d'astreinte au port de Béni Saf et l'acquisition et l'installation de logiciels pour la mise à jour du simulateur navigation de l'Ecole de formation de la pêche et d'aquaculture (EFTP) de

Beni Saf. Elus et professionnels ont, à cette occasion, mis en relief l'urgence de renforcer le secteur en moyens et équipements nécessaires à son développement, la protection des zones d'expansion touristique, la protection du port de Bouzedjar contre les inondations, le renforcement des assurances sociales des pêcheurs et leurs embarcations et matériels et l'amélioration de la commercialisation du poisson, notamment le poisson bleu qui doit être vendu immédiatement.

La commission de wilaya du programme Aquapêche 2020, installée dernièrement par le wali, regroupe des représentants de plusieurs secteurs dont l'hydraulique, l'agriculture, l'environnement et le centre universitaire.

Hocine H.

## 5<sup>e</sup> Salon de la construction et de la gestion urbaine Oran Près de 4 000 visiteurs professionnels

PRÈS DE 4 000 professionnels ont visité le Salon international de la construction et de la gestion urbaine, dont la 5<sup>e</sup> édition a pris fin mercredi, au centre des conventions «Mohamed Benahmed» d'Oran.

Ce rendez-vous professionnel a été marqué par une affluence de 1 000 visiteurs par jour et une forte participation étrangère, soit près de la moitié des exposants, à savoir 25 entreprises françaises, 14 espagnoles et 7 portugaises, a précisé à l'APS la chargée de la communication de l'agence GMR événements Algérie, organisatrice de cet événement, en partenariat avec «Global événements», M<sup>me</sup> Amel Ghermal.

«Une manifestation qui a suscité un intérêt manifeste aussi bien chez les visiteurs que les exposants», a-t-elle déclaré, soulignant que l'événement, au-delà de l'aspect commercial qu'il présente, répond à une orientation de la politique nationale, celle d'encourager l'investissement étranger et le partenariat.

«Je suis très satisfait de notre première participation à ce Salon», a indiqué De Martini Philippe, un des représentants d'une firme américaine spécialisée dans le revêtement thermique qui présente des solutions pour murs et toitures. Cette firme vient d'ouvrir une représentation au niveau d'Oran avec un réseau dense de distributeur et applicateur agréé.

«Je suis agréablement surpris par la présence d'entreprises nationales qui proposent de nouveaux produits en substitution à ceux jusque-là importés tels que les gaines annelées, les tubes de drainage, les câbles électriques, les disjoncteurs de protection et autres appareillages électriques», a indiqué un visiteur, enthousiasmé également par l'offre nationale qui répond aux normes de qualité internationale.

«Ce Salon a le mérite d'être une vitrine de ce qui se fait à l'échelle nationale», a estimé, pour sa part, Mohamed Boukacem, gérant d'une entreprise basée à Blida, spécialisée dans la fourniture et pose de tous types de clôture métallique et qui innove afin de s'imposer sur le marché.

Cette 5<sup>e</sup> édition, tenue du 12 au 15 de ce mois, a vu la participation de 110 exposants parmi les entreprises, les institutions publiques, les bureaux d'études, les promoteurs immobiliers et autres prestataires de services.

Tahar C.

Une étude est en cours pour l'aménagement

## Une plage artificielle au barrage de Bouhanifia

■ Le ministre des Ressources en eau avait, lors de la visite de travail et d'inspection effectuée la semaine dernière dans la wilaya, instruit les responsables locaux d'étudier la possibilité de réaliser une plage artificielle sur les berges du barrage au profit des familles de cette wilaya de l'intérieur du pays.

Par Ghani Y.

Une étude sera élaborée prochainement sur la possibilité de créer une plage artificielle au niveau du barrage de Bouhanifia, a annoncé mardi le wali de Mascara.

Dans un point de presse en marge de journées portes ouvertes sur le micro-crédit, Ouled Salah Zitouni a indiqué que le ministre des Ressources en eau avait, lors de la visite de travail et d'inspection effectuée la

semaine dernière dans la wilaya, instruit les responsables locaux d'étudier la possibilité de réaliser une plage artificielle sur les berges du barrage au profit des familles de cette wilaya de l'intérieur du pays.

La ville de Bouhanifia, dont la station thermale accueille des milliers de visiteurs par an, dispose d'un parc hôtelier assez important, a-t-il souligné.

Le ministère des Ressources en eau entend, en collaboration avec les autorités de la wilaya,



Ph. DR

exploiter les plans d'eau dans le cadre de la promotion du tourisme local sans porter atteinte à l'environnement, a affirmé le wali, précisant que les embarcations à

moteur «seront interdites dans les installations touristiques de ce genre, de même que les constructions en dur sur les rives des barrages». Gh. Y./APS

CFPA de Melbou

## Menace de grève «illimitée»

Les 11 travailleurs, dont des ouvriers professionnels du CFPA de Melbou qui ont observé un débrayage la semaine passée, sont revenus à la charge hier, comme ils l'ont annoncé pour tous les mardis, lors d'une assemblée générale tenue il y a un peu plus d'une semaine.

Pour rappel, ces travailleurs avaient débuté leur action dite «cyclique» la semaine dernière sous la houlette de la section syndicale du SET/FP/WB pour «exiger la réintégration d'un enseignant de comptabilité sanctionné arbitrairement, la levée des sanctions prononcées à l'égard de deux autres employées, la réintégration du surveillant général M. Baâzizi, la répartition équitable des tâches entre les employés, l'association du syndicat dans la gestion des dossiers des promotions et des carrières, etc.».

Avant-hier, M. Abderrahmani, responsable de la section syndicale, a menacé d'observer une grève «illimitée» à compter de la semaine prochaine «si la directrice de l'établissement ne décidait pas de lever les sanctions prononcées à l'encontre de nos collègues», dira-t-il. Et d'ajouter : «Une

assemblée générale sera convoquée pour discuter de cette action». De son côté, la directrice du CFPA précise que seuls 11 ouvriers professionnels sur les 41 fonctionnaires exerçant dans ce centre de formation ont observé une grève qui, selon elle, est «illégitime» puisqu'aucun préavis de grève ne lui a été adressé à l'issue de la réunion de concertation qui s'est tenue le 23 septembre passé avec elle.

La directrice a précisé que l'enseignant M. Baâzizi n'a fait l'objet d'aucune sanction mais «a démissionné» de son propre gré. Il s'agit de même pour la comptable administrative et la magasinier qui se sont vu adressées seulement «des avertissements écrits». «Aucune sanction ne leur a été infligée, mais seulement des avertissements écrits pour insubordination et insolence», précise-t-elle. Pour le cas du surveillant général, ce dernier, n'a, selon la directrice, pas fait l'objet de mutation vers le CFPA de Melbou, mais mis à la disposition de l'établissement puisqu'il a été nommé au CFPA de Bourouba à Alger. Concernant la répartition des tâches contestées par les ouvriers, la directrice du centre

de formation a affirmé que lors de son arrivée une douzaine d'ouvriers ne faisaient que du gardiennage, ce pourquoi une nouvelle organisation a été effectuée pour la bonne marche de l'établissement. Pour elle, «les enseignants sont à leurs postes et l'administration fonctionne normalement». «Idem pour la cantine du CFPA». A noter que les parents d'élèves de l'école primaire Sidi-Touati ont empêché, pour la deuxième fois, leurs enfants de rejoindre leur école hier. Par cette action ils exigent «la réaffectation» à l'établissement des trois salles de cours affectées aux œuvres sociales et l'installation d'une cantine pour éviter à leurs enfants de parcourir des centaines de mètres pour se restaurer dans une école primaire voisine. A Kherrata, les parents d'élèves de l'école primaire Blaâ-Mohamed ont également empêché leurs enfants d'aller à l'école hier et pour la deuxième journée consécutive. Ils protestent contre les eaux usées qui se déversent depuis longtemps à l'entrée de l'établissement suite à la défectuosité d'une canalisation que les services concernés tardent à réparer. Hocine Cherfa

Justice à Béjaïa

## Moukhtar Bouchrit nouveau président de la cour

MOUKHTAR Bouchrit a été installé hier comme nouveau président de la cour de Béjaïa, en remplacement de Madjid Bellilita, appelé à d'autres fonctions. Pour rappel, Moukhtar Bouchrit était président de la cour d'Oran. La cérémonie d'installation a été présidée par Kamel Féliche, représentant du ministre de la Justice et garde des Sceaux en présence des autorités de wilaya. Aïssa Hamdane devait également être installé à la tête de la chambre administrative, alors que Zahra Mustapha devait être investie comme commissaire d'Etat à la chambre administrative.

H.C.

Développement rural intégré

## Réalisation d'un réseau de goutte-à-goutte à Béchar

Un projet de réseau d'irrigation de goutte-à-goutte sur une superficie de 150 hectares consacrée à l'oléiculture vient d'être finalisé à travers plusieurs périmètres de mise en valeur des terres sahariennes dans la wilaya de Béchar, a-t-on appris hier de la direction locale des services agricoles (DSA).

En plus de la concrétisation de ce projet, financé sur le Programme de proximité de développement rural intégré (PPDRI), quatre puits pastoraux alimentés à partir de kits solaires pour le pompage de l'eau, ont été également réalisés et mis en service au profit des éleveurs, à travers les

régions éparses de la wilaya, a-t-on signalé. Il s'agit des régions pastorales Mechraâ Houari-Boumediene, commune à vocation agro-pastorale située à 100 km au sud de Béchar, de Zousfana au nord de la commune de Béchar et de Kenadza au sud-ouest de Béchar, a-t-on précisé.

Le PPDRI a alloué, depuis décembre 2013, une enveloppe de 180 millions de dinars pour le financement de ces projets visant la modernisation et le développement des activités agro-pastorales, de même que la prise en charge des préoccupations des agriculteurs locaux, notamment ceux activant dans la mise en

valeur des terres sahariennes et les éleveurs de camelins, à travers les 21 communes de la wilaya, selon la DSA.

Ce montant a permis le financement 32 opérations, dont l'ouverture récemment de 20 km de pistes agricoles et la création et l'équipement d'une soixantaine de petites unités d'élevage de caprins et de camelins au profit des éleveurs de la localité de Bent Cherk, dans la commune de Ksabi (400 km au sud de Béchar), selon la même source.

Ce financement a concerné aussi l'aménagement de 23 puits pastoraux à travers la wilaya.

Slim Y.

## Nouvelle faculté de médecine de Laghouat Plus de 100 millions DA pour équiper les labos

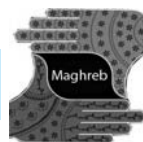
UNE ENVELOPPE de plus de 100 millions de dinars a été réservée à l'équipement des laboratoires de la toute nouvelle faculté de médecine de l'université «Amar-Thelidji» de Laghouat, a-t-on appris hier des responsables de l'université.

Toutes les procédures ont été effectuées concernant ce marché portant sur l'équipement des laboratoires de cette faculté, ainsi que sur le choix de l'entreprise devant l'assurer, selon le recteur de l'université, Djamel Benbental. En attendant la concrétisation de cette opération, les étudiants de la faculté de médecine effectuent actuellement leurs travaux dirigés dans les laboratoires des départements de physique, chimie et de biologie, a-t-il signalé. La faculté de médecine de l'université de Laghouat a ouvert cette année ses portes aux étudiants, en application du programme national comportant la réalisation de trois centres hospitalo-universitaires dans le Sud, à savoir les wilayas de Laghouat, Ouargla et Béchar.

Quelque 79 étudiants ont été orientés vers la faculté de Laghouat qui offre une capacité de 2 000 places pédagogiques et dispose d'une bibliothèque de 500 places, en plus de plusieurs laboratoires et de quatre auditoriums. L'enseignement y sera, dans une première phase, consacré essentiellement à la médecine, avant d'être élargi aux autres spécialités, dont la pharmacie et la chirurgie dentaire, selon le même responsable.

Le secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique dans la wilaya de Laghouat sera renforcé prochainement par 2 000 places pédagogiques sur un total de 8 000 places qui sont en cours de réalisation au nouveau pôle universitaire, outre le recrutement de 83 nouveaux enseignants universitaires, a fait encore savoir M. Benbental.

Fahim Y.



## Crise libyenne

# La préparation du dialogue «importante et délicate», selon Lamamra

■ «Le rôle de l'Algérie étant de faciliter cette démarche, nous devons alors écouter les protagonistes libyens puis rapprocher les vues pour lancer le dialogue en Algérie ou en Libye».

Par Fateh M.

Le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, a estimé à Alger que la préparation du dialogue interlibyen était «importante et délicate», précisant que le rôle de l'Algérie était de «faciliter» son lancement. M. Lamamra a souligné, dans une conférence de presse conjointe avec le ministre argentin des relations extérieures et du culte Hector Marcos Tiemeran, que les décisions relatives à la préparation du dialogue entre les antagonistes libyens «exigent un consensus interlibyen et aucune partie externe ne peut apporter des solutions en l'absence des Libyens».

Répondant à une question sur le dialogue interlibyen et le rôle de l'Algérie, M. Lamamra a indiqué que «la situation en Libye et sa complexité exigent un consensus permettant de lancer un dialogue sur des bases communes, des principes et des objectifs approuvés par tous». «Le rôle de l'Algérie étant de faciliter cette démarche, nous devons alors écouter les protagonistes libyens puis rapprocher les vues pour lancer le dialogue en Algérie ou en Libye», a-t-il ajouté, affirmant que «si les Libyens s'entendent et décident d'organiser ce dernier sur leur territoire, ce sera parfait». «Le discours diplomatique international actuel sur le règlement de la crise libyenne préconise le dialogue et la réconciliation nationale et appelle au renforcement des institutions libyennes», s'est-il félicité, saluant «un pas décisif sur la bonne voie». A une question sur des «différends» entre

l'Algérie et l'Égypte concernant le règlement de la crise libyenne, le ministre a affirmé qu'il y avait concertation et coordination entre les deux pays et point de différend. «Les deux pays sont appelés à jouer un rôle primordial pour encourager les parties libyennes à aller vers le dialogue et faciliter une sortie de la crise», a-t-il ajouté, rappelant que l'orientation stratégique donnée par les présidents des deux pays à leurs chefs de la diplomatie était «d'œuvrer de concert et ensemble sur les fronts arabe et africain et sur d'autres axes stratégiques». L'Algérie a été chargée en mai dernier, en marge de la conférence ministérielle du mouvement des non-alignés, de coordonner la commission Défense et sécurité du groupe des pays du voisinage tandis que l'Égypte s'est vue confier la présidence de la commission politique et de telles fonctions exigent une coordination continue entre les deux pays, a-t-il rappelé. Dans une situation telle que celle qui prévaut en Libye, il n'est pas facile de dissocier l'aspect Défense de l'aspect politique, en ce sens que le dialogue exige la participation de membres de «groupes armés, de responsables militaires ainsi que des personnalités politiques de renom», a considéré le ministre qui a fait ressortir l'intérêt d'une «concertation permanente avec les frères en Égypte». «La relation algéro-égyptienne se porte bien», a-t-il affirmé avant d'annoncer que la grande commission mixte de coopération se tiendra dans les prochaines semaines au Caire sous la présidence du Premier ministre



Ph. : DR

Abdelmalek Sellal et son homologue égyptien. Un échange de visites de ministres dans les capitales des deux pays auront lieu dans le même temps, a-t-il encore fait savoir.

## Les forces de Haftar lancent une offensive pour reconquérir Benghazi

Des forces loyales au général Khalifa Haftar ont lancé hier une nouvelle offensive pour tenter de reconquérir la ville de Benghazi, dans l'est libyen, tombée en juillet aux mains de milices, selon des médias. Des tirs et des explosions étaient entendus dans la matinée dans plusieurs parties de la ville, selon l'agence AFP. Des témoins ont rapporté que des chars ont lancé un assaut contre la milice «Brigade du 17 février», tandis que les forces aériennes loyales au général Haftar menaient des raids contre cette milice dont le quartier général est situé à l'ouest de la ville. Le général

Haftar a annoncé mardi soir que ses forces étaient prêtes à «libérer» la ville de Benghazi des groupes «terroristes», dans un discours à la télévision.

Des combats meurtriers opposent quasi-quotidiennement ses forces au «Conseil de la Choura des révolutionnaires» de Benghazi, une coalition de milices commandée notamment par Mohamed al-Zehawi, chef du groupe «Ansar Ashariaa». M. Haftar avait lancé en mai une opération baptisée «Dignité» contre des groupes qu'il a qualifiés de «terroristes» à Benghazi. Cette opération n'a pas remporté beaucoup de succès jusqu'ici. Au contraire, des forces loyales à Haftar ont été chassées de Benghazi, tombée aux mains des milices islamistes, dont Ansar Asharia, organisation classée terroriste par Washington. M. Haftar, qui dit commander l'«Armée nationale libyenne» (auto-déclarée), a prévenu que les «prochains heures et jours seront difficiles», sans autre précision.

F.M/ agence

## Tunisie/ Elections 2014 La Cour des comptes n'arrive pas à «compter» les sous des partis

«LA COUR des comptes rencontre des difficultés pour déterminer les sources de financement des partis», a indiqué le premier président de la cour, Abdellatif Kharrat. Ces difficultés sont justifiées par l'application partielle du décret-loi 2011-87 portant organisation des partis politiques, a-t-il expliqué, en marge d'une rencontre organisée par la cour, à Sousse, sur le thème «La Cour des comptes et la réforme de la finance publique». La Cour des comptes va avancer une série de recommandations pour réviser les textes juridiques et mieux expliciter les dispositions du décret-loi n°87, l'objectif étant de contraindre les partis politiques à faire preuve d'un surcroît de transparence dans la publication de leurs rapports financiers. Par ailleurs, Kharrat a affirmé que la Cour des comptes est tout à fait prête pour contrôler le financement des campagnes des élections présidentielle et législatives et le versement des subventions publiques allouées aux listes électorales et aux candidats à la présidentielle. A cet égard, il a fait état de la mise en place d'un guide de procédures et d'une application informatique pour faciliter le contrôle des états financiers des listes, des partis politiques et des personnalités candidates. Des rapports seront élaborés à ce sujet avant de les soumettre aux autorités compétentes, a-t-il ajouté. L.K.

## Sahara occidental

## Les Nations unies réaffirment le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination

Les Etats membres des Nations unies ont réaffirmé à l'unanimité le droit du peuple du Sahara occidental à l'autodétermination et leur responsabilité vis-à-vis du peuple sahraoui et la décolonisation de son territoire occupé illégalement par le Maroc, a indiqué à New York le ministre sahraoui des Affaires étrangères, Mohamed Salem Ould-Salek.

«Les 193 Etats membres des Nations unies, représentés au sein de la Quatrième commission de l'Assemblée générale chargée de la décolonisation, viennent de réaffirmer à l'unanimité le droit du peuple du Sahara occidental à l'autodétermination et la responsabilité des Nations unies vis-à-vis de notre peuple et la décolonisation de son territoire occupé illégalement par le Maroc», a indiqué M. Ould-Salek dans une déclaration à la presse. Il a affirmé que la résolution

adoptée par les Nations unies constitue «un rejet catégorique aux tergiversations et aux manœuvres de l'occupant marocain visant à imposer la politique du fait accompli à la communauté internationale».

«Cette résolution constitue aussi un soutien fort aux efforts louables que les Nations unies et l'Union africaine ne cessent de déployer pour hâter la décolonisation du Sahara occidental». Pour le chef de la diplomatie sahraouie, les débats de cette année, qui ont eu lieu à l'Assemblée générale et à la Quatrième commission, et auxquels ont pris part un grand nombre d'Etats et Groupes régionaux, ainsi que des représentants de la société civile internationale, ont montré que l'obtention de la liberté et de la souveraineté par le peuple sahraoui et la satisfaction totale de ses droits, constituent le chemin incon-

turnable vers la paix, la stabilité et la concorde dans le nord-ouest de l'Afrique. Le gouvernement sahraoui et le Front Polisario lancent un appel au Secrétaire général des Nations unies et son envoyé personnel «pour accélérer le processus de négociations en cours dont l'objectif final est de garantir l'exercice par le peuple sahraoui de son droit inaliénable à l'autodétermination et l'indépendance».

«Nous saisissons cette même occasion pour lancer un appel très pressant au gouvernement marocain, au nom de l'intérêt de tous les peuples de notre région, de cesser de naviguer à contre-courant de l'histoire et de mettre fin à son agression et ses crimes inqualifiables contre le peuple sahraoui», a-t-il mentionné.

Samia N./ SPS





## Nucléaire iranien

# Washington veut aboutir à un accord dans les délais prévus

■ Les États-Unis ont entamé hier à Vienne de nouvelles discussions sur le programme nucléaire iranien avec une rencontre entre le secrétaire d'État John Kerry et son homologue iranien, Washington soulignant sa volonté d'aboutir à un accord d'ici à la date butoir du 24 novembre.

Par Ali O.

La réunion entre John Kerry, le ministre iranien des Affaires étrangères Mohammad Javad Zarif et la chef de la diplomatie européenne Catherine Ashton, a débuté peu avant 11h00 GMT dans la capitale autrichienne. Les grandes puissances du «5+1» (Allemagne, Chine, États-Unis, France, Royaume-Uni et Russie) et l'Iran tentent de parvenir d'ici au 24 novembre à un accord historique qui garantirait que le programme nucléaire iranien poursuit des objectifs exclusivement civils, en échange d'une levée des sanctions internationales qui pèsent sur la République islamique. Une telle entente mettrait fin à un différend qui empoisonne les relations internationales depuis douze ans. Les plus hauts dirigeants iraniens ont suggéré ces derniers jours qu'une extension du délai pourrait être décidée d'un commun accord afin de donner plus de temps aux parties pour rapprocher leurs positions. «Nous parlons d'aboutir d'ici au 24 novembre, c'est ce que veut tout



Ph. > D. R.

le monde autour de la table, y compris les Iraniens», a toutefois déclaré hier un haut responsable américain en amont de la réunion des trois responsables politiques. Selon cette source américaine, «les écarts se réduisent dans l'ensemble», mais demeurent «significatifs» sur certains points. Et à ce stade, Washington «ne parle pas d'une extension (...)». Les experts

disent que techniquement, cela peut être fait, mais des décisions politiques doivent être prises», a ajouté le haut représentant. Comme souvent dans cette négociation aussi complexe techniquement que sensible politiquement, les principaux acteurs ont tenu à se montrer optimistes au moment de reprendre la discussion. Un accord «n'est pas hors de portée», a ainsi affirmé John Kerry avant de quitter Paris, où il se trouvait avant de partir à Vienne. Il faisait écho à Mohammad Javad Zarif, qui a jugé officiellement l'écart des positions «pas insurmontable». Même si les États-Unis se refusent pour l'instant à l'évoquer, un report de la date-butoir demeure largement possible. Zarif a ainsi recon-

nu que les «discussions prenaient du temps». «Il se peut qu'on ait besoin de plus de temps pour discuter de ces solutions.» Le ministre russe des Affaires étrangères, Sergueï Lavrov, à l'issue de sa rencontre mardi soir avec Kerry à Paris, a abondé dans ce sens, estimant que le 24 novembre «n'est pas une date sacrée». Un nombre croissant d'analystes estiment désormais improbable qu'un accord global puisse être conclu dans les délais et évoquent la possibilité d'un nouvel accord intérimaire. «Un accord général d'ici au 24 novembre ne semble plus probable. En revanche, il est possible d'arriver à une avancée qui justifierait de se donner plus de temps», et de fixer

une nouvelle date, estime Ali Vaez, de l'Institut International Crisis Group, interrogé par l'AFP. Selon l'analyste Kelsey Davenport, de l'organisation américaine Arms Control Association, il est cependant «probable» que les faucons dans les deux camps «s'opposent à un nouveau délai et tentent de faire échouer les négociations». Les discussions entre Kerry, Zarif et M<sup>me</sup> Ashton doivent être suivies jeudi, toujours à Vienne, d'un «mini-round» des négociations associant tous les acteurs du dossier (Iran et «5+1») au niveau des directeurs politiques. Le but des deux prochains jours est de «voir vraiment où nous en sommes et dessiner les lignes directrices pour les cinq semaines et demie à venir», a expliqué hier un haut responsable américain. Les grandes puissances, qui soupçonnent l'Iran de chercher à se doter de capacités nucléaires militaires - ce que Téhéran dément - exigent que la République islamique réduise drastiquement ses capacités. A près six mois de négociations intensives, et faute de nouveaux progrès significatifs, la date initialement prévue du 20 juillet pour parvenir à un accord global a dû être repoussée au 24 novembre.

Malgré une reprise des négociations formelles le mois dernier à New York, les deux camps reconnaissent que «plusieurs» points de divergence importants subsistent.

A. O.



## Points chauds

### Reconnaissance

Par Fouzia Mahmoudi

En à peine plus de dix jours, deux importantes reconnaissances de l'État palestinien ont eu lieu en Europe. Que cela soit la Suède dont le gouvernement a officiellement procédé à cette reconnaissance, et qui ont ouvert la voie, ou que ce soit les parlementaires en Grande-Bretagne, un élan a visiblement été lancé. Beaucoup, et ils sont de plus en plus nombreux, étant à penser que certaines actions doivent désormais être prises pour que la paix au Proche-Orient cesse enfin un jour d'être un fantasme occidental. Le geste des Britanniques reste toutefois celui qui a aujourd'hui le plus de résonance, bien que cela n'enlève aucun mérite aux Suédois, de par leur alliance stratégique et privilégiée avec Washington. Ainsi, les députés britanniques se sont prononcés lundi soir pour la reconnaissance d'un État palestinien dans une motion appelant leur gouvernement à en faire de même, mais le vote était non contraignant. Dix jours après l'annonce faite par la Suède, immédiatement critiquée par Israël, qu'elle allait reconnaître l'État de Palestine, les parlementaires du Royaume-Uni ont adopté par 274 voix contre 12 une motion appelant le gouvernement britannique à «reconnaître un État palestinien aux côtés de l'État d'Israël» comme une «contribution pour assurer une solution négociée consacrant deux États» dans cette région. Des nations européennes comme la Pologne ou la Bulgarie ont reconnu l'État palestinien en 1988, alors qu'elles faisaient encore partie du bloc soviétique. Au total, l'Autorité palestinienne se prévaut de la reconnaissance de 134 pays, dont le Brésil et l'Argentine. Le vote des députés britanniques ne va rien changer dans l'immédiat puisqu'il revêt un caractère purement symbolique et que le gouvernement de David Cameron ne sera pas contraint de s'y conformer. La position du gouvernement «est très claire et ne va pas changer», quelle que soit l'issue du vote, avait insisté un porte-parole de Downing Street à l'ouverture des débats lundi après-midi. Le Royaume-Uni s'était abstenu en 2012 lors du vote sur le statut d'État observateur à l'ONU pour la Palestine. Durant les débats, le ministre chargé du Moyen-Orient Tobias Ellwood a souligné qu'un État palestinien ne serait reconnu que lorsque le moment serait jugé approprié. «Les aspirations du peuple palestinien ne peuvent être pleinement réalisées tant qu'on ne mettra pas fin à l'occupation (...) et nous pensons que cela n'arrivera que par le biais de négociations», a indiqué Tobias Ellwood. Seule la fin de l'occupation assurera qu'un État palestinien puisse devenir une réalité sur le terrain, selon lui. «Le Royaume-Uni reconnaîtra un État palestinien lorsque nous estimerons que cela pourra apporter la paix», a-t-il insisté. Toutefois, ces circonlocutions n'empêcheront pas Israël d'exprimer son extrême agacement comme il l'a fait pour la Suède il y a une dizaine de jours. Reste à savoir si ces deux prises de positions inédites pousseront d'autres pays européens à franchir le pas sans la crainte constante d'être catalogué comme nations antisémites.

F. M.

## Yémen

### 12 morts dans un affrontement entre rebelles chiites et Al-Qaïda

Un affrontement entre rebelles chiites et combattants d'Al-Qaïda a fait 12 morts dans le centre du Yémen, a indiqué hier une source de sécurité, après que le réseau extrémiste sunnite a juré de livrer une lutte sans merci à ces insurgés.

L'affrontement a éclaté mardi soir à Radah, dans la province de Baida, à 130 km au sud-est de Sanaâ, lorsque des rebelles chiites du mouvement Ansaruallah ont tenté d'avancer pour conquérir des territoires de cette province, a-t-on ajouté.

«Des éléments d'Al-Qaïda sont alors intervenus pour stopper la progression des rebelles, a déclaré la source de sécurité, indiquant que «six membres d'Al-Qaïda, cinq houthis (chiites) et un civil ont été tués dans l'affrontement» qui a suivi.

Ce bilan a été confirmé à l'AFP par une source tribale qui a dit que les combattants d'Al-Qaïda avaient «fait exploser la résidence d'un houthi à Radah».

Les rebelles chiites ont une présence à Radah, localité frontalière de la province voisine de Dhamar, le deuxième plus grand centre du zaïdisme, une branche du chiisme, dont se réclament les rebelles d'Ansaruallah.

Ces rebelles, dont le fief est à Saada, dans le nord du Yémen, ont lancé ces derniers mois une offensive fulgurante qui leur a permis de prendre temporairement la province d'Amrane, puis de conquérir la capitale Sanaa et enfin, mardi, la ville stratégique de Hodeïda, sur la mer Rouge.

Al-Qaïda est actif au Yémen, notamment dans le sud et le sud-est. Le réseau extrémiste attaque régulièrement les forces de police et de l'armée, mais a intensifié récemment ses opérations contre les rebelles chiites.

## Corées

### Premier contact militaire de haut niveau depuis 2007

DE HAUTS responsables militaires sud et nord-coréens se sont rencontrés hier pour la première fois en sept ans. Cette réunion survient après plusieurs accrochages frontaliers, a annoncé l'agence de presse sud-coréenne Yonhap. Les discussions entre généraux se sont tenues dans le village frontalier de Panmunjom, où fut signé l'armistice de 1953. Sollicité par l'AFP, le ministre sud-coréen de la Défense a refusé de confirmer l'information. Selon Yonhap, la dernière entrevue entre officiers de ce rang remonte à décembre 2007. Vendredi passé, les deux Corées ont échangé des tirs de mitrailleuse lourde sur leur frontière. Ceux-ci ont été déclenchés par les tentatives des forces nord-coréennes d'abattre les ballons lâchés par les activistes du Sud qui transportaient des tracts hostiles au pouvoir de Pyongyang. Des projectiles sont tombés en territoire sud-coréen, et les forces sud-coréennes ont alors répondu par des tirs de mitrailleuse lourde. Aucune victime n'a été signalée au sud, et il ne semble pas non plus y avoir eu de victimes au nord. Le 7 octobre, des patrouilleurs du Nord et du Sud avaient échangé des coups de semonce près de leur frontière maritime disputées par Pyongyang. Les deux États n'ont pas signé d'armistice à la fin de la guerre de Corée en 1953 et sont toujours techniquement en guerre. Les deux Corées ont néanmoins décidé début octobre de travailler à la reprise d'un dialogue de haut niveau entre les deux pays, lequel est suspendu depuis sept mois.



Lucia Alvarez à la salle Ibn Khaldoun

# Un spectacle plein de couleurs

● Les amoureux du flamenco se sont régalez dans la soirée de mardi avec un spectacle de haut niveau. Animée par l'ensemble flamenco espagnol de Lucia Alvarez «La Pinona», la soirée était pleine de charme, de rythmes et d'émotion. Un public nombreux est venu bien avant le début du spectacle à la salle Ibn Khaldoun pour y passer d'agréables moments musicaux. Organisé par l'Institut Cervantès d'Alger, ce spectacle intitulé «Sentires» (sentiments) relève le défi de transmettre aux spectateurs des sentiments comme la passion, l'amour, la souffrance et la colère à travers la musique, le chant et le langage corporel tout en restant dans l'art du flamenco traditionnel.

Par Abila Selles

Un spectacle de danse et musique traditionnelle flamenco, emprunt de grâce et de mélancolie, a été présenté mardi soir à la salle Ibn Khaldoun à Alger, devant un public nombreux, par l'ensemble flamenco espagnol de Lucia Alvarez, «La Pinona».

Organisé par l'Institut Cervantès d'Alger, ce spectacle intitulé «Sentires» (sentiments), création de la danseuse Lucia Alvarez, relève le défi de transmettre aux spectateurs des sentiments comme la passion, l'amour la souffrance et la colère à travers la musique, le chant et le langage corporel tout en restant dans l'art du flamenco traditionnel.

Accompagnée de Fran Vinuesa à la guitare et de Jorge

Pérez aux percussions et portée par la voix puissante et écorchée de Moi De Moron au chant, «La Pinona», vêtue de rouge, a présenté un premier tableau dynamique et passionné marqué par l'ampleur donnée à ses mouvements par son costume que la danseuse considère comme acteur à part entière du spectacle.

Lucia Alvarez a exprimé par la grâce du geste et l'ampleur surdimensionnée de ses déplacements sur scène une fougue et une passion que le public a très vite décelé avant de laisser la virtuosité du guitariste bercer un public de connaisseurs qui a fait le déplacement spécialement pour la danseuse qui avait marqué les esprits lors de son premier passage à Alger en avril 2013. Exprimant des sentiments bien plus dramatiques, la nouvel-



le étoile de danse flamenco a exécuté un tableau bien plus sombre soutenu par des poèmes chantés faits de com-

plaintes puissantes du cantaor Moi De Moron soutenu par un jeu de claquettes dynamique et une utilisation rythmique des

talons de la danseuse qui ont insufflé dans la salle une petite ambiance de compassion.

Lauréate du 51<sup>e</sup> concours de danse flamenco la «Union», Lucia Alvarez a commencé à pratiquer le flamenco à l'âge de 11 ans dans une académie professionnelle avant de s'installer dans la ville de Séville où elle a exercé son art dans les «Tablao», cafés où se pratique cet art classé au patrimoine mondial de l'Unesco en 2010.

Pour le public présent, «la voix exceptionnelle du cantaor», qui lui permet de «transcender les barrières de la langue» pour transmettre des émotions, et la présence sur scène de la danseuse qui «remplace aussi les percussions avec grâce habilitée», constituent la clé du succès de cette troupe tant appréciée.

A. S.

Festival international du malouf de Constantine

## Al Andaluz Project clôt en apothéose

Le célèbre groupe Al Andaluz-Project, composé de musiciens d'Allemagne, d'Espagne et du Maroc, a clôturé en apothéose la 8<sup>e</sup> édition du festival culturel international du malouf de Constantine, mardi soir à la salle omnisports d'El Khroub.

Un public très nombreux s'est déplacé pour découvrir cette formation constituée de huit musiciens qui se produit pour la première fois dans un pays arabe. Al Andaluz-

Project parvient à faire revivre la créativité musicale et poétique de la grande époque de la culture andalouse du VII<sup>e</sup> siècle, en respectant l'authenticité des mélodies originales grâce, notamment, aux voix sublimes des chanteuses du groupe. Le chantre du malouf annabi, Dib Layachi, et le chanteur Salim Fergani, de Constantine, ont ensuite pris le relais pour faire «vivre» cette soirée de clôture, en interprétant leurs plus beaux mor-

ceaux, jusqu'à une heure tardive de la nuit. Le commissaire du festival, Djamel Foughali, a tenu à souligner la bonne organisation de cette manifestation culturelle ouverte jeudi dernier à la salle omnisports Smail-Sedrati d'El Khroub, les grandes salles de Constantine étant en réhabilitation en prévision de la manifestation «Constantine 2015, capitale de la culture arabe».

L. B.

Cinéma

## Journées du court-métrage

Le coup d'envoi des premières journées cinématographiques du court-métrage a été donné, mardi après-midi au complexe culturel d'Ain Témouchent, par le directeur de la culture de la wilaya par intérim, en présence des autorités locales, des participants et un public de cinéphiles.

Dans son intervention, Bouarfa Karim a situé l'importance de cette nouvelle activité qui vise la redynamisation du cinéma à Aïn Témouchent saluant les efforts consentis pour réaménager les anciennes salles de cinéma.

«Cette manifestation que nous espérons traditionnelle à Aïn Témouchent constitue un nouveau jalon pour le 7<sup>e</sup> art», a-t-il souligné souhaitant une pleine réussite à ces journées et beaucoup de succès aux participants. Pour sa part, le président de l'association

organisatrice «7<sup>e</sup> Star», Hadj Said Mohamed El Amine a indiqué que cette première édition constitue un début pour cette manifestation que le comité d'organisation n'a pas voulu thématiser. «Nous avons voulu qu'elle se tienne sans thème précis pour encourager la participation et son déroule-

ment», a-t-il déclaré dans ce sens.

Une vingtaine de participants venus de douze wilayas du pays prennent part à ces journées en proposant des courts-métrages dont certains ont été primés lors de festivals nationaux et internationaux, a-t-il rappelé. Six œuvres cinématogra-

phiques d'une durée variant entre 5 et 25 minutes ont été projetées lors de cette première journée, notamment un clip intitulé «Moulana Allah» de Bribi, «Equivoque» de Belghalem Youcef et «Square Port Said» de Faouzi Boujemai. Les autres œuvres qui pren-

nent part au concours doté de trois prix d'une valeur de cinq, trois et deux millions DA, seront projetées mercredi et jeudi avant la cérémonie de clôture prévue vendredi.

F. H.

Exposition sur l'artisanat rural à Tissemsilt

## Forte affluence au stand d'objets d'art en bois

Le stand d'objets d'art en bois à la première exposition nationale sur l'artisanat rural, ouverte dimanche à Tissemsilt, draine une grande foule de visiteurs. Un vif intérêt du public est suscité pour ce stand de l'artisan Djouadi Djillai de Chettia (Chlef) qui excelle dans la fabrication d'objets de valeur en bois utilisés pour la décoration dont des vases, des statuettes et des effigies de personnalités algériennes. Cet artisan, qui a reçu beaucoup de commandes, a indiqué avoir vendu à la troisième journée de l'exposition

plus de 50 objets et accueilli de nombreux jeunes lui exprimant leur désir d'apprendre ce métier. Dans ce sens, il a affirmé qu'il est prêt à encadrer un atelier de formation si les responsables de la chambre de l'artisanat et des métiers ou la direction de wilaya de la formation et de l'enseignement professionnels lui accorde cette faveur. M. Djouadi a également fait savoir qu'il avait participé cette année à cinq Salons nationaux et au Salon international de l'artisanat en avril dernier à Alger. Par ailleurs, des participants ont

souligné à la presse que cette exposition leur permettra de promouvoir leurs produits et d'acquiescer de nouveaux espaces à Tissemsilt, en plus des contacts avec les citoyens et les institutions intéressées par l'acquisition de leurs produits.

L'artisane Ghitri Karima de la wilaya d'Aïn Témouchent spécialisée dans la confection d'habits traditionnels a déclaré que cette occasion lui a permis d'échanger des expériences avec des artisans de plusieurs régions du pays.

A. H.

## Agenda culturel

**Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi**

16 octobre ;

Spectacle musical animé par Solisti Veneti (les solistes véniciens) qui compose l'orchestre de chambre la plus célèbre et réputée en Italie

Salle Ibn Khaldoun

17 octobre ;

Spectacle musical avec le chanteur d'expression kabyle Djaafar Aït Menguelat

**Galerie d'art Civ-CEil (Oran)**

Jusqu'au 28 octobre : Exposition «Peinture & Poésie» de Mersali Othmane.

**Galerie d'Art Aslah Hocine**

Jusqu'au 20 octobre : Exposition de peinture sous thème «L'originalité et le contemporain» de l'artiste Nouredine Mokkedes.

**Cinémathèque algérienne**

Jusqu'à la fin du mois d'octobre :

Projection des films «Titi» de Khaled Barket et «L'Héroïne» de Chérif Aggoune.

**Salle El-Mouggar**

Jusqu'au 28 octobre : Projection du film «L'andalou» de Mohamed Chouikh, à raison de 3 séances : 14h-17h-20h, sauf les dimanches.

## Coup-franc direct



### Et maintenant !

Par Anouar M.

**A** lors que l'EN est pratiquement en phase finale de la CAN 2015 qui se déroulera théoriquement au Maroc, tout le monde se demande maintenant qu'elle sera la prochaine phase et si la sélection nationale a mis dans ses objectifs, l'ambition de jouer carrément le titre surtout que l'Algérie n'a pas gagné le trophée africain depuis 1990 à Alger, date à laquelle les Verts avaient remporté le seul titre continental. Les fans des Verts ont-ils le droit de rêver de ce titre surtout s'il est maintenu dans ce pays voisin qui permettra au public algérien de se déplacer en force ? Le coach national, Gourcuff, demande à ne pas s'enflammer et ne pas aller trop loin en besogne surtout qu'un grand travail l'attend pour tenter de monter une équipe capable de jouer les premiers rôles dans cette compétition très difficile et qui devra être bien préparée par les Fennecs. Les Algériens attendent depuis longtemps que leur équipe puisse aller le plus loin possible dans ce genre de compétition qui regroupe les meilleures équipes du Continent noir et c'est pour cela que l'EN devra être au rendez-vous et leur procurer ces sensations fortes qu'ils attendent d'eux d'autant plus que cela fait longtemps que les Verts n'ont pas été si proches de la gloire après avoir réussi surtout de bons résultats lors du dernier Mondial au Brésil. **A. M.**

### Arbitrage

## Raouraoua demande le respect et l'application des lois du jeu

**L**e président de la FAF, Mohamed Raouraoua a rappelé, mardi à Alger, aux arbitres de l'élite, leur devoir et en particulier l'obligation de respecter strictement l'application des lois du jeu ainsi que l'ensemble des règlements régissant le football professionnel. Le premier responsable de l'instance fédérale est intervenu lors de la rencontre organisée par la Commission fédérale des arbitres avec les arbitres et arbitres assistants de l'élite, précise la FAF sur son site officiel. L'arbitrage algérien a été éclaboussé dernièrement par la sortie de l'arbitre assistant international Mounir Bitam qui a accusé les présidents de la Ligue professionnelle de football et de

la CFA d'avoir tenté d'influencer ses décisions sur certains matches. Bitam s'était signalé lors d'un match de L2 Mobilis en quittant le terrain en pleine rencon-tre entre le CABBA et le WA Tlemcen disputée le 19 septembre dernier. Il a été interdit par la Ligue de football professionnel d'exercer « toute fonction ou activité en relation avec le football ». D'autre part, la CFA a organisé en marge de la rencontre organisée avec les arbitres et arbitres assistants de l'élite, une cérémonie de remise de diplômes aux arbitres fédéraux et a ainsi honoré les arbitres Aouina Saïd (arbitre directeur) et Zerhouni Akram (Arbitre assistant), élus arbitres du mois de septembre 2014.

### Match amical

## La sélection olympique bat le Qatar

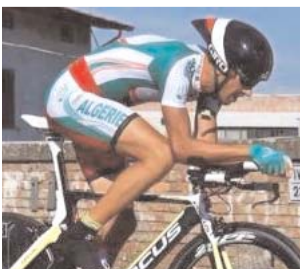


**L**a sélection algérienne olympique de football a battu son homologue qatarie sur le score de 1 à 0, mi-temps (0-0) mardi à Doha en match amical de préparation pour les prochaines échéances officielles. L'unique but de la rencontre a été inscrit par Meziane Bentahar (89') pour l'Algérie. C'est la seconde confrontation amicale entre les deux équipes après celle de samedi qui s'est soldée par une victoire des olympiques algériens sur le même socre grâce à un but de Kenniche Riyad (65). C'est la deuxième sortie de l'équipe olympique algérienne dirigée par le technicien suisse Pierre André Schurmann. Ces deux rencontres s'inscrivent dans le cadre de la préparation des coéquipiers de Abdellaoui Ayoub pour les qualifications des JO, Rio de Janeiro 2016.

### Championnats arabes de cyclisme (contre-la-montre par équipes)

## Médaille d'or pour les cadets algériens

**L**a sélection algérienne de cyclisme (cadets) a remporté mardi la médaille d'or de la course contre la montre par équipes aux Championnats arabes de cyclisme qui se déroulent à Annaba. Les coureurs algériens ont parcouru les 36 km de la course en 2h50:03, devançant l'Egypte (2h50:21) et l'Irak (2h50:39). Au contre-la-montre individuel, les coureurs de la sélection algérienne des juniors, en l'occurrence, Hamza Mansouri et Benkabou Abderaouf ont pris respectivement les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> places avec un temps de



56:35. La médaille d'or de la course est revenue à l'Emirati Saïd Abdallah Souidane. Ces trois nouvelles médailles de l'Algérie s'ajoutent aux 6 médailles déjà remportées par les coureurs algériens. Le total des médailles s'élève désormais à 9 (5 en or, 3 en argent et 1 bronze). Au total, 330 coureurs représentant 12 pays dont l'Algérie prennent part aux Championnats arabes de cyclisme sur route et piste toutes catégories (cadets, juniors et seniors, messieurs et dames) du 9 au 22 octobre à Annaba.

# Ligue I Mobilis (7<sup>e</sup> journée) Chaud derby à Alger, l'ESS pour préparer la C1

■ Deux matchs comptant pour la 7<sup>e</sup> journée de la LI Mobilis ont été avancés et auront lieu ce vendredi. Il s'agit de NAHD-CRB et ASMO-ESS. Ainsi, le derby qui devrait opposer le Nasr d'Hussein-Dey au CR Belouizdad devrait tenir toutes ses promesses avec de grandes sensations qui devraient être au rendez-vous, surtout qu'une grande sensibilité existe entre les deux teams.

Par Anouar M.



Le derby NAHD-CRB est très attendu

**L**e match était prévu dans un premier temps au stade du 20 août 55 d'Alger où les Sang et Or reçoivent, mais une mésentente sur le partage des tribunes entre les deux clubs a fait que le NAHD a demandé son transfert vers Bologhine. Le Nasria qui s'était préparée loin de toute pression en Tunisie compte revenir en force et enregistrer sa première victoire de la saison et compte donc se donner à fond pour l'emporter face au rival de toujours. Les coéquipiers du chevronné, Abdeslam, et même s'ils

sont conscients de la difficulté de leur tâche n'envisagent pas de baisser les bras et comptent mettre fin à cette guigne qui les poursuit et qui fait qu'ils n'ont pas obtenu aucune victoire depuis le début de la saison.

Toutefois, ils doivent faire très attention à cette équipe du Chabab qui ne se présentera pas en victime expiatoire et qui souhaite aussi l'emporter pour sortir aussi de la situation difficile qu'elle traverse. Les Poulains de Zvunka ne se laisseront certainement pas faire et feront tout pour prendre le dessus sur cette équipe du Nasria. Dans l'autre match

avancé et au stade Zabana d'Oran, l'ASMO essaiera d'engranger trois autres points face à l'Entente de Sétif qui a plutôt la tête à la finale de la Ligue des champions d'Afrique face au Vita Club.

Le coach, Madoui, exploitera justement cette rencontre pour apporter les correctifs qu'il faut pour bien préparer la finale de la C1 et le premier match que l'équipe jouera le 26 octobre prochain au Congo.

A. M.

### LE PROGRAMME :

ASMO-ESS  
NAHD-CRB

## Ligue II Mobilis (8<sup>e</sup> journée) La JSMB en danger à Médéa

**L**a JSM Bejaia, solide leader du championnat d'Algérie de Ligue 2 Mobilis de football, effectuera un déplacement périlleux à Médéa pour donner la réplique à l'O Médéa, à l'occasion de la huitième journée prévue vendredi.

Après avoir dominé les sept premières journées du championnat de Ligue 2 avec à la clé cinq victoires, une défaite et un match nul, les joueurs d'Ali Fergani veulent enchaîner un nouveau succès qui leur permettra de rester sur cette dynamique.

Mais la tâche ne sera guère facile cette fois-ci face à l'O Médéa (3e, 11 points), qui sort d'une défaite — la première depuis l'arrivée de l'entraîneur Mustapha Biskri — face à l'AS Khroub (2-1). L'A Boussaâda (4<sup>e</sup>, 11 points), qui reste sur une défaite face au RC Relizane (2-0), accueillera le WA Tlemcen, mal en point en ce début de saison avec 9 points. Le MC Saïda (2<sup>e</sup>, 14 points), fera un diffi-

cile déplacement à Oum El Bouaghi pour y affronter l'US Chaouia qui sort d'un succès en dehors de ses bases, lors de la précédente journée face à l'ESM Koléa (2-3). Le CRB Ain Fakroun (5e, 11 points), surpris à domicile par le nouveau promu le DRB Tadjenanet (1-2) le week end dernier, disputera cette 8<sup>e</sup> journée sur le terrain de l'ESM Koléa, qui reste lui aussi sur une défaite à domicile face à l'US Chaouia.

Le CA Bordj Bou Arréridj (7<sup>e</sup>, 10 points), recevra le CA Batna (10<sup>e</sup>, 9 points), avec l'objectif de se ressaisir après sa dernière défaite face à la JSMB (3-0).

En revanche, le DRB Tadjenanet (7e, 10 points), qui avait signé sa première victoire hors de ses bases lors de la précédente journée, accueillera l'AS Khroub (13<sup>e</sup>, 8 points). L'USM Blida (10e, 9 points) accueillera au stade Brakni l'USMM Hadjout (15e, 6 points), et devra profiter de cette occasion pour empocher les trois

points de la victoire et oublier son dernier faux pas à Batna. La lanterne rouge du championnat de Ligue 2 16e, 2 points), l'AB Merouana, veut profiter de cette journée pour remporter sa première victoire de la saison. Mais, la mission des protégés de Lamine Guimouz, nouvellement installé au poste d'entraîneur, ne sera guère facile face au RC Relizane qui occupe la 3e place avec 11 points. Les objectifs de chaque équipe, lors de cette 8<sup>e</sup> journée, diffèrent les uns des autres, donnant ainsi plus d'attrait à la compétition.

### Le programme :

Vendredi 17 Octobre 2014 à 15h :

ABS-WAT  
OM-JSMB  
USC-MCS  
ESM-CRBAF  
USMB-USMMH  
CABBA-CAB  
DRBT-ASK  
ABM-RCR

### CFA 2/France

## Chalali signe à Noisy-le-Sec

**L**ex-international algérien Mohamed Chalali s'est engagé avec le club de Noisy-le-Sec de football (CFA 2/France), rapporte mardi le site internet du journal *Le Parisien*. L'attaquant algérien a justifié son choix par des raisons familiales, ajoute la même source. Mohamed Chalali (25 ans) avait évolué, durant les trois dernières saisons, en Ligue 1 du Championnat d'Algérie de football, respectivement, à l'ES Sétif, puis la JS Kabylie et enfin la JSM Béjaïa. Membre du Service Pro Foot-National et formé au Havre AC, l'international algérien (une sélection en 2012) est passé par



la L2 française et les D1 grecque et écossaise (avec Châteauroux, Panionios et Aberdeen). Avec le club de Noisy-le-Sec, Chalali tentera de relancer le club de CFA 2 dirigé par l'ancien

sélectionneur algérien Nasser Sandjak, actuellement 3<sup>e</sup> de son groupe et invaincu cette saison. «C'est une belle opportunité pour tout le monde. Noisy accueille un joueur de premier plan et Mohamed arrive dans une équipe qui marche bien en ce moment», a déclaré l'entraîneur noiséen. Noisy-le-Sec, 3<sup>e</sup> en Championnat et qualifié pour le 6<sup>e</sup> tour de la Coupe de France, est, en effet, invaincu depuis le début de saison (4 victoires et 4 nuls toutes compétitions confondues). Ce recrutement haut de gamme permet à «Noisy» de nourrir de gros espoirs pour la suite de la saison.

Ph. > D. R.

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejournalalgerie.com>

Tizi Ouzou

## Un enfant mortellement heurté par un chauffard

UN ENFANT a été mortellement heurté hier vers 14 heures par un chauffard au village Taouint, dans la commune de Timizart (27 km au nord-est de la wilaya de Tizi Ouzou), a-t-on appris auprès de la Protection civile. La victime, T. Mayas, âgée de 8 ans, a été évacuée par son père du lieu de l'accident vers la polyclinique de Souk El Had (Timizart) avant son transfert vers la morgue de l'hôpital d'Azazga. La gendarmerie a ouvert une enquête sur les circonstances exactes de ce drame.

Hamid M.

Sûreté de Seddouk

## Deux individus arrêtés pour atteinte au système informatique de la daïra

LES ÉLÉMENTS de la police judiciaire de la daïra de Seddouk ont arrêté un individu pour «atteinte au système informatique de traitement des données du siège de ladite daïra», selon un communiqué de presse de la cellule de communication de la sûreté de wilaya. Il s'agit du dénommé B. Z, âgé de 38 ans et résidant à Seddouk.

«Le mis en cause a été arrêté par les éléments de la police judiciaire suite à une plainte déposée par le chef de la daïra de Seddouk, indiquant qu'un individu a fait irruption le week-end passé au siège de la daïra et a procédé à l'effacement de plusieurs données relatives au programme des permis de conduire», précise-t-on dans le communiqué, ajoutant que «l'accusé est un fonctionnaire qui a exercé dans le secteur avant d'être muté vers un autre service».

L'individu a nié toutes les accusations portées à son encontre, alors que l'enquête diligentée par les services de sécurité a prouvé son implication directe dans cette affaire de trafic de documents. Une autre personne suspectée pour son implication dans cette affaire a été également arrêtée. Il s'agit de l'agent de sécurité (A. N.) âgé de 28 ans et résidant à Seddouk. Ce dernier était de service ce jour-là. Les deux accusés ont été alors présentés devant le parquet d'Akbou qui les a placés «en détention provisoire», selon la même source.

H.C.

Arrestation de trois personnes

## Heurts entre groupes de jeunes à Illizi

TROIS PERSONNES présumées impliquées dans les heurts ayant opposé des jeunes de la cité «El-Wasset» à Illizi ont été appréhendées par les services de police, a-t-on appris hier auprès des services de la wilaya.

Les mis en cause (50, 42 et 24 ans) ont été arrêtés en possession de deux fusils de chasse et deux cartouches d'une arme mitrailleuse (kalachnikov).

Ils font l'objet actuellement d'investigations pour établir les

circonstances de cet incident qui a coûté la vie à une personne, a-t-on précisé.

Les heurts qui ont eu lieu mardi entre groupes de jeunes du quartier «El-Wasset», au chef-lieu de wilaya d'Illizi, se sont soldés par la mort d'un jeune (31 ans) et des blessures à deux autres (18 et 19 ans), selon une source proche du secteur de la santé.

Mahi T.

Hôpital d'Oran

## Un homme soulagé d'une tumeur de 30 kg

UN SEPTUAGÉNAIRE souffrant d'une tumeur située au niveau de sa jambe droite et pesant 30 kilogrammes, a été opéré avec succès au Centre hospitalo-universitaire d'Oran (CHUO), a appris hier l'APS auprès du responsable de la cellule de communication de cet établissement de santé public.

Le patient, D.M (79 ans) a été opéré lundi à la clinique d'orthopédie traumatologie «Fellaoucène» (relevant du CHUO) où il est gardé en observation, a précisé Kamel Babou, signalant que l'intervention chirurgicale a été pratiquée par deux spécialistes algériens, D'

Mohamed Belaïd et D' Hichem Nafi, et a duré 3 heures.

Résidant à Mascara, le malade avait été admis en septembre dans cette clinique où le diagnostic de la pathologie a nécessité deux analyses approfondies (biopsies) d'un fragment de tissu prélevé de la partie corporelle affectée (cuisse), a-t-on expliqué.

La réussite de l'opération a fait la joie de la famille du patient qui se voit ainsi libéré du lourd fardeau de la tumeur, l'ayant contraint à l'immobilité pendant plusieurs mois.

G. Y.

## LE QATAR INVESTIT MASSIVEMENT EN EUROPE



Djalou@hotmail.com

Melbou et Boukhelifa

## Les sièges des mairies fermés par des villageois

■ Les villageois de la commune de Melbou exigent la satisfaction d'une plateforme de revendications comprenant neuf points, à savoir l'aménagement de la route donnant accès au village, l'alimentation en eau potable, la réalisation d'abribus, l'alimentation en gaz naturel, le raccordement au réseau Internet, la réalisation d'un réseau de voirie, etc.

Par Hocine Cherfa

Après la fermeture durant trois jours de la RN 43, une action qui a pénalisé les usagers de la route, les habitants du village «Sahel» ont procédé hier à la fermeture du siège de l'APC de Melbou. Les villageois de la commune de Melbou exigent la satisfaction d'une plateforme de revendications comprenant neuf points, à savoir l'aménagement de la route donnant accès au village, l'alimentation en eau potable, la réalisation d'abribus, l'alimentation en gaz naturel, le raccordement au réseau Internet, la réalisation d'un réseau de voirie, etc. Le maire de Melbou affirme que «les quatre premières revendications sont déjà prises en charge quant aux autres, à savoir le raccordement au gaz naturel, l'Internet, etc.

elles ne relèvent pas des prérogatives de l'APC». Les protestataires ont été invités par le maire qui leur a expliqué les démarches faites pour la prise en charge de leurs revendications, mais ces derniers estiment que ce ne sont que des promesses sans lendemain et qu'ils cherchent du concret. Par ailleurs, le siège de la mairie de Boukhelifa a été fermé pour la troisième journée consécutive par les parents d'élèves et des citoyens. L'occupation des logements de fonction de l'école de Boukhlifa par d'ex-responsables a provoqué la colère des citoyens qui exigent leur délogement immédiat. M. Djaâfri, maire de Boukhelifa, affirme que des démarches ont été entreprises auprès de la direction de l'éducation afin que l'ex-directrice quitte le logement de fonction qu'elle occupe même après son

départ à la retraite, alors qu'un autre logement occupé par l'exsecrétaire général de la commune a été libéré ainsi que deux autres. Cependant, les protestataires ne veulent rien lâcher tant que ces logements ne sont pas vides pour que les enseignants et le nouveau directeur puissent s'abriter pour mener à bien leur travail. Hier, le maire et le chef de daïra ont rencontré le directeur de l'éducation qui les a rassurés qu'«une décision allait être prise pour expulser l'ex-directrice du logement de fonction qu'elle occupe toujours».

H. C.

## Maghnia Saisie de dix quintaux de cannabis

LES ÉLÉMENTS du service de lutte contre les stupéfiants relevant de la sûreté de wilaya de Tlemcen ont saisi, mardi à Maghnia, dix quintaux de cannabis, a-t-on appris de source policière.

Suite à des informations, cette quantité a été découverte à l'intérieur d'un véhicule garé dans un quartier périphérique de Maghnia.

La drogue était dissimulée dans 40 sacs contenant au total 10 quintaux, a-t-on indiqué, ajoutant que les trafiquants qui ont pris la fuite sont actuellement recherchés, a-t-on ajouté.

Halim Y.

Le bilan s'alourdit à 4 morts et 11 blessés

## Collision entre un bus et un camion à Sétif

DEUX PARMIS les 13 personnes blessées dans une collision entre un bus et un camion, hier près de Hammam Sokhna, sont décédées à l'hôpital d'El Eulma, portant à 4 morts et 11 blessés le nouveau bilan de ce sinistre, a appris l'APS de source hospitalière. Dans un précédent bilan, la Protection civile faisait état de deux personnes décédées et treize blessées dans la collision.

Mohamed-Tahar Zemmouri, directeur de l'hôpital Sarroub-Khoutir d'El Eulma où les blessés les plus gravement atteints ont été admis, a précisé que malgré les efforts de l'équipe médicale les deux personnes, âgées de 28 et 30 ans ont rendu l'âme au bloc opératoire. Cet accident s'est produit peu après 7 h sur la RN 75 (Sétif-Batna), à hauteur du douar Douakha, à 5 km au nord de la localité de Hammam Sokhna.

Ali O.